

20201130\_DL\_02

**OBJET :** Partenariat avec  
Intramuros pour la mise à  
disposition d'une application  
mobile

**Date de convocation :**  
24 novembre 2020

**Date de séance :**  
30 novembre 2020

**Date d'affichage :**  
7 décembre 2020

**Membres en exercice :** 9

**Membres présents :** 6

**Membres votants :** 6

*Séance en présentiel et  
visioconférence*

*Règles de fonctionnement selon  
ordonnance du 1<sup>er</sup> avril 2020 et  
article 6 de la loi n°2020-1379  
du 14 novembre 2020*

**ABSENTS :** cf. PVS

**Adoptée à l'unanimité**

**Jours et heures d'ouverture du  
syndicat mixte :**  
Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à  
17h30

L'an deux mille vingt, le 30 novembre à 17h30 le Bureau légalement  
convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET

**Etaient présents :** Jean-Marie BLONDELLE, Margaux DELETRE, Bernard  
DAVERGNE, Laurent PARSIS, Jean-Pierre DELFOSSE.

**Secrétaire de séance :** Laurent PARSIS

*L'application IntraMuros vous permet d'informer, d'alerter et de faire  
participer vos administrés à la vie locale.*

*Vos administrés reçoivent vos alertes directement sur leur smartphone. Ils  
accèdent au journal de la commune, aux événements de leur bassin de vie et  
aux points d'intérêt touristiques.*

*Ils utilisent les services que vous mettez à leur disposition : l'annuaire, le  
signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les  
médiathèques et les commerces,  
Entendu le rapport du Président,*

#### LE BUREAU

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu la délibération n°8 du Comité syndical du 5 octobre 2020 portant  
sur les délégations du Bureau,

Considérant l'intérêt pour le syndicat mixte Somme Numérique de  
mutualiser une offre de services pour proposer la mise à disposition d'une  
application mobile qui permet d'améliorer la communication des  
collectivités avec la population, les administrés mais également les gens de  
passage, grâce au système de notifications et à la souplesse de gestion des  
services et des contributions mis en ligne,

Considérant les différents produits comparés pour répondre aux besoins  
exprimés par les membres du syndicat mixte,

Considérant la proposition d'accord de partenariat de la société Intramuros,  
dont l'application mobile correspond le mieux au projet de Somme  
Numérique,

#### DELIBERE

**ARTICLE 1** – L'accord de partenariat avec la société Intramuros pour la diffu-  
sion de leur application mobile auprès des membres du syndicat mixte  
Somme Numérique est approuvé.

**ARTICLE 2** – Le Président est autorisé à signer le contrat correspondant.

**ARTICLE 3** – Il sera rendu compte au comité syndical de la présente  
délibération.